

La guérison du paralysé



Lu par Guillaume Marquet



Évangile selon saint Matthieu chapitre 9, versets 01-08

01 Jésus monta en barque, refit la traversée, et alla dans sa ville de Capharnaüm.

02 Et voici qu'on lui présenta un paralysé, couché sur une civière. Voyant leur foi, Jésus dit au paralysé : « Confiance, mon enfant, tes péchés sont pardonnés. »

03 Et voici que certains parmi les scribes se disaient : « Celui-là blasphème. »

04 Mais Jésus, connaissant leurs pensées, demanda : « Pourquoi avez-vous des pensées mauvaises ?

05 En effet, qu'est-ce qui est le plus facile ? Dire : "Tes péchés sont pardonnés", ou bien dire : "Lève-toi et marche" ?

06 Eh bien ! pour que vous sachiez que le Fils de l'homme a le pouvoir, sur la terre, de pardonner les péchés... – Jésus s'adressa alors au paralysé – lève-toi, prends ta civière, et rentre dans ta maison. »

07 Il se leva et rentra dans sa maison.

08 Voyant cela, les foules furent saisies de crainte, et rendirent gloire à Dieu qui a donné un tel pouvoir aux hommes.

Méditation



Frère Jocelyn Dorvault

Couvent du Caire

Qui peut le moins peut plus qu'il ne croit*

Il est ici question de pouvoir. Celui, d'abord, de ces anonymes qui présentent le paralysé à Jésus et dont la foi sera le point de départ de sa guérison. Ils n'ont pas de nom, ils ont mis celui qu'ils aiment en présence du Seigneur, c'est tout mais cela a suffi. Ils savent désormais qu'ils ont ce pouvoir-là. Il s'agit aussi du pouvoir de Jésus de pardonner les péchés. Jusque-là, on pensait que seul Dieu avait ce pouvoir, mais Matthieu suggère ici que Jésus est Fils de Dieu et donc qu'il partage le pouvoir de son Père. Cela ne va pas de soi puisque certains scribes, fins connaisseurs de la Loi, contestent ce pouvoir. Au nom du pouvoir qu'ils ont eux-mêmes de lire et d'interpréter les Écritures, ils peuvent dire qui est le Messie et qui ne l'est pas. Ils peuvent même accuser de blasphème celui qui prétendrait être Fils de Dieu, et le condamner à la lapidation. Pour l'instant, ils gardent ça pour eux, ils se le disent en eux-mêmes, mais plus tard, ce sera bien sous ce motif que Jésus sera crucifié*.

Pour confirmer son pouvoir de pardonner les péchés, Jésus va manifester un autre pouvoir, celui de guérison. Miraculeusement, il relève le paralysé. Celui-ci retrouve un pouvoir de marcher qu'il n'avait pas jusque-là. Il ne demande d'ailleurs pas son reste, ni merci ni rien, il rentre chez lui. Sans doute que la bagarre des pouvoirs ne le concerne pas. À tout Seigneur tout honneur, on pourrait dire que la gloire rendue à Dieu par la foule, est une reconnaissance de son pouvoir dans la double merveille du pardon des péchés et de cette guérison. Pourtant ce n'est pas la finale de notre histoire de pouvoirs, car ce qui suscite l'enthousiasme des foules c'est que ce pouvoir de Dieu a été donné aux hommes. Vous notez le pluriel, il ne s'agit donc pas seulement de Jésus. Ce pouvoir des enfants de Dieu est en effet le nôtre. De quel pouvoir s'agit-il à votre avis ? Celui de guérir ou celui de pardonner ? À vous de choisir.

* Évangile selon saint Matthieu ch 26, v 63-66.

